

## Restaurateurs entre rage et dégoût

**VAUD**

Président de GastroVaud, Gilles Meystre dit tout le désespoir de la branche après les annonces du Conseil fédéral, hier.

La consultation annoncée par Alain Berset, Gilles Meystre n'y croit pas. Selon le président de GastroVaud, les restaurants ne rouvriront pas avant fin février, quand bien même le Conseil fédéral a indiqué qu'il arrêterait sa position définitive le 13 janvier. «Les carottes sont cuites mais on nous balade encore une semaine pour avoir des chiffres qui consolident cette décision», peste le Vaudois. Ce qui rend la situation d'autant plus inadmissible, selon lui. Chez ses membres, le dégoût se fait sentir, la rage aussi, «avec des gens qui sont prêts à monter à Berne ou à ouvrir malgré tout».

Pour les cafetiers, les annonces d'hier ne sont pas loin de faire déborder le vase. Selon un sondage mené par GastroVaud durant les Fêtes, les aides peinent à arriver. A ce jour, trois quarts des établissements ont demandé l'indemnité de fermeture – une mesure vaudoise versée à fonds perdu et plafonnée à 15 000 francs – et 59% l'ont perçue. Les autres ne l'ont pas obtenue (12,9%), ou attendent encore une réponse (28,1%).

### Caisses vides

Restent les cas de rigueur, prévus par Berne. Sauf que six établissements de bouche sur dix, dans le canton, ne sont pas éligibles. Quant à WelQome, cette plateforme

créée par QoQa et l'Etat de Vaud pour soutenir notamment les restaurants, elle n'apporte pas grand-chose en période de fermeture, lorsque les clients ne peuvent pas s'attabler et faire valoir leurs bons.



**Qui commande paie. Il s'agit maintenant de payer, Monsieur Berset.**

GILLES MEYSTRE  
PRÉSIDENT DE GASTROVAUD

La situation est donc on ne peut plus tendue. Toujours selon le même sondage, 58,4% des restaurateurs vaudois n'ont pas pu se verser de salaire en décembre, alors que 13% ont été dans l'incapacité de payer leurs collaborateurs. Un pourcentage relativement faible, au regard de l'urgence du moment, qui «montre la responsabilité des patrons qui ont mis la priorité sur leurs employés», note Gilles Meystre. Il n'empêche, 29,8% d'entre eux pensent licencier du monde prochainement, alors que 31,7% ne l'excluent pas.

Pour se sortir dignement de cette situation, la faïtière estime qu'il faut alléger les conditions d'éligibilité pour les cas de rigueur, suspendre les poursuites et faillites, proposer une aide aux loyers et supprimer l'obligation, pour les patrons, de payer les charges sociales sur le 100% des salaires lorsque les employés sont en RHT. «Qui commande paie, rappelle Gilles Meystre. Il s'agit maintenant de payer, Monsieur Berset...» **CGE**

## Les fringues vintage débarquent à Nyon

**COMMERCE** Ouvert depuis la mi-décembre, le magasin Attitude Thrift mise tout sur la deuxième main. A sa tête, un couple et ses trois filles.

PAR BELÉN AQUISO

Il pleut, et pourtant il y a foule devant l'entrée. Dans un sous-sol entièrement réaménagé par la famille Sekkiou se niche la première véritable friperie de Nyon. Près de 200 mètres carrés de vêtements de deuxième main dans une déco haute en couleurs. Il y a plusieurs années, les «thrift shops», comme les nomment les anglophones, reprenaient l'ascendant dans l'univers de la mode. Un retour de la tendance des fringues vintage, portée par les mouvements en faveur de l'écologie. La famille Sekkiou s'inscrit, elle aussi, dans cette «philosophie».

Ils sont cinq: Karim, Philippa et leurs trois filles, Malika, Maya et Lina. Karim Sekkiou, enfant de Nyon, est architecte et Philippa, d'origine anglaise, a travaillé plus de quinze ans dans différentes ONG. Le couple nourrissait depuis longtemps l'envie de créer un projet local favorisant le recyclage et la durabilité. Mais c'est de leur fille aînée, qui fait des études dans le domaine de la mode durable, qu'est venue l'idée d'une friperie. Les Sekkiou ont d'abord décidé de prendre la température en 2019, en lançant un pop-up store à la salle communale de Nyon. L'engouement fut tel qu'ils ont aussitôt été convaincus qu'il leur fallait un vrai magasin.

### Déco maison et écolo

«Nous avons immédiatement eu le coup de cœur pour ce sous-sol de la rue de la Morâche mais au départ nous n'avions pas l'autorisation de l'exploiter: il n'y avait pas d'eau et pas d'électricité, explique Karim Sekkiou. Alors, j'ai



Pour mettre sur pied cette friperie, chaque membre de la famille Sekkiou y a mis du sien: Karim et sa femme Philippa et leurs filles Malika, Maya et Lina. CÉDRIC SANDOZ

fait des plans pour la cuisine, pour les toilettes et toutes les nécessités pour que le lieu soit habitable. Le projet a finalement été validé!» La famille a signé le bail une semaine avant le confinement, en mars. Un coup dur qui lui a toutefois donné le temps de créer de A à Z son repaire vintage.

Pour financer son commerce et être en mesure de louer une arcade à Nyon, Karim Sekkiou a déménagé son cabinet d'architecte dans des locaux moins coûteux. Grâce à ses contacts dans le monde du bâtiment, la famille a reçu des dons de matériaux, de peintures et de meubles. Des dizaines de jeunes – des amis des trois filles – ont également participé en travaillant sept jours sur sept pour donner vie à la friperie. «Nous

avons eu tellement de soutien, on n'en revient pas! Toute la déco est faite «maison» avec quasiment zéro plastique utilisé», se réjouit Philippa Sekkiou.

### Une grande part de dons

Côté vêtements, les donations représentent 50% du stock actuel, l'autre moitié provient d'un grossiste lyonnais auprès de qui la famille s'approvisionne. «Nous nous sommes assurés que les habits sont recoltés de façon éthique. Par contre, nous ne choisissons pas les fripes à l'unité», précise le couple. La tâche la plus chronophage réside dans le triage des habits recueillis. «Il faut tout laver, voir ce qui peut être vendu ou ce qui peut être réparé. C'est un travail titanesque», explique le père. La famille entend prati-

quer de petits prix, mais elle ne sait pas encore si cela sera viable sur le long terme.

Les Sekkiou comptent aussi diversifier leurs activités. Prochainement, des étagères contenant des appareils électroniques divers seront rajoutées. Au fond du magasin, une petite scène a également été installée dans l'idée d'organiser des concerts et défilés de mode. «Nous avons plein d'envies pour faire de ce lieu un endroit de bien-être. Par la suite, pourquoi ne pas faire collaborer des gens dont l'envie est de se réinsérer professionnellement. Et si ça marche, nous aimerions reverser 10% des bénéfices à des œuvres caritatives. Rien n'est sûr mais il y a beaucoup d'espoir pour le futur», se réjouissent les Sekkiou.

## La traversée du Châtelard sera enfin rénovée

**BASSINS**

Un montant a été débloqué par le Conseil communal pour refaire la chaussée qui traverse le hameau depuis La Cézille.

Elle a de nombreuses ornières, des bordures abîmées, elle vous fait tressauter dans votre voiture quand vous y passez et vous donne des sueurs froides si vous essayez de la traverser à pied... Vous la reconnaissez peut-être: elle, c'est la traversée du Châtelard. En mauvais état depuis des années, la route qui serpente en direction de Bassins depuis La Cézille va enfin avoir droit à une remise à neuf.

Le projet proposé par la Municipalité de Bassins a été validé par le Conseil communal lors

de sa dernière séance, en décembre. Montant prévu pour les travaux: 155 000 francs. Celui-ci est destiné à financer uniquement le chantier de la traversée de la localité du Châtelard. Le reste du tronçon qui louvoie jusqu'à Bassins sera également retapé, aux frais du canton. Ce dernier a récemment validé un crédit de 3 millions pour ce faire.

C'est d'ailleurs pour cela que le projet a tant tardé. La commune voulait attendre que le montant cantonal soit débloqué pour aller de l'avant.

«Nous souhaitons mutualiser les installations de chantier pour la traversée du Châtelard. C'est le canton qui sera maître d'ouvrage», explique Didier Lohri, syndic de Bassins.

### Des «portes» et davantage de lumière

En plus de la réfection du revêtement de la chaussée, un passage piéton sera créé et des trottoirs seront construits de part et d'autre de la route. A l'entrée et à la sortie du hameau, deux «portes» signaleront l'arrivée dans une localité.



La chaussée de la route de Bassins et du chemin du Châtelard est bien endommagée. SIGFREDO HARO

Pour les bus articulés, il sera possible de passer, cela a été vérifié. Comme actuellement, le tronçon sera limité à 50 km/h. L'éclairage public sera quant à lui densifié; la

pose de candélabres est prévue tous les trente mètres.

Le chantier pourrait commencer à l'été ou l'automne prochains. Le financement des travaux se fera grâce à une partie

du produit de la vente du bâtiment de l'Arsenal, de 410 000 francs au total, un préavis validé plus tôt lors de cette même séance de décembre par le Conseil communal de Bassins. **LOS**